
« Sexe et genre : pour un dialogue interdisciplinaire au carrefour des sciences de la vie et des sciences humaines »

Organisé par l'Institut Emilie du Châtelet et l'UMR CNRS 7206 EcoAnthropologie & Ethnobiologie, Opération Recherche « genre », Muséum National d'Histoire Naturelle, Département scientifique « Homme et Environnement ».

Vendredi 23 novembre 2018

14h à 16h00 : Jardin des Plantes (MNHN),
Grand Amphithéâtre d'Entomologie, 43 rue Buffon, 75005 Paris

Benjamin Moron-Puech

Juriste, Maître de conférences en droit à l'université Panthéon-Assas (Laboratoire de sociologie juridique) et secrétaire général de l'association GISS | *Alter Corpus*

Médecine et intersexuation : regards juridiques français

Depuis quelques années a émergé dans l'espace public la problématique des personnes intersexuées. Cette problématique est liée à la contestation par les personnes concernées elles-mêmes de l'approche médicale qui est faite de leur condition. En effet, le discours médical dominant, encore récemment affirmé par la Haute Autorité de Santé dans un des guides de bonnes pratiques qu'elle publie, veut que les personnes intersexuées présenteraient des « anomalies du développement sexuel » (dites aussi « désordre du développement sexuel »), « anomalies » qu'il conviendrait d'effacer. Pour une partie non négligeable des personnes concernées, un tel discours, parce qu'il invalide leur identité intersexe, n'est pas acceptable et elles entendent à leur tour l'effacer.

Comment le droit se positionne-t-il dans ce conflit des « régimes de vérité » ? Telle est la question qui fera l'objet de cette communication. Pour y répondre nous montrerons que si pendant longtemps, dans la période contemporaine, le droit à délégué à la médecine le pouvoir de régler la situation des personnes intersexuées, cette situation est en train d'évoluer. Tout porte à croire que demain l'intersexuation suivra la même trajectoire de dépathologisation qu'a connue ou que connaît encore l'homosexualité ou la transidentité.

Publications :

- « The Legal Situation of Intersex Persons in France », in J. M. Scherpe et al. (dir.), *The Legal Status of Intersex Persons*, *Intersentia*, 2018.
- « Rejet de l'action d'une personne intersexuée pour violences mutilantes. Une nouvelle "mutilation juridique" par la Cour de cassation ? », *La Revue des Juristes de Sciences Po*, juin 2018, p. 71-104.
- « Le droit des personnes intersexuées. Chantiers à venir. », 1^{re} partie parue dans *Socio*, vol. 9, Le troisième sexe social, p. 215-237 et 2^e partie parue dans *La Revue des droits de l'homme*, vol. 11.
- « Le rejet du sexe neutre : une "mutilation juridique" ? », *Rec. Dalloz*, 2017 p.1404- 1408.
- « L'arrêt A. P., Nicot et Garçon contre France ou le maintien problématique d'une approche biologisante de l'identité sexuée », *Rec. Dalloz*, p. 994-995.